

EYMET

Quel avenir pour le moulin ?

L'Association du moulin d'Eymet a lancé fin mai une importante consultation en vue de recueillir avis, idées et suggestions pour faire vivre le site. C'est ainsi que deux ateliers de concertation citoyenne se sont réunis les 23 et 24 mai, pour tester de manière participative les projets envisagés par l'association et en faire germer d'autres.

Acteurs et citoyens

Près d'une quarantaine d'acteurs locaux (agents de développement, architecte, agriculteurs, artisans et créateurs, office de tourisme, associations, etc.) se sont relayés sur ces deux jours pour réfléchir aux moyens de tirer parti du lieu. Identifier ses atouts tout en évaluant les contraintes.

Chaque atelier a élaboré des propositions soumises à discussion pour en évaluer la faisabilité. Beaucoup d'idées intéressantes sont ressorties, mais le couperet du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) est venu saper nombre d'entre elles.

Des pistes à approfondir

Malgré tout, trois principes ont été réaffirmés quant à l'usage du moulin. D'abord, en faire un lieu partagé et coopératif. Ensuite, il a été souligné que le volet tourisme s'imposait, quel



Olivier, Laure et Marie, propriétaires du moulin et fondateurs de l'association, ont animé les ateliers de concertation.

MURIEL WEINER

que soit le positionnement entrepreneurial choisi, du fait de sa proximité du centre de la bastide. Ce lien est à valoriser, car tous ont observé que la visite du village s'achevait systématiquement au bord du Dropt et spécialement au moulin, véritable point d'attraction.

In fine, le vœu a été émis d'y déployer une économie circulaire. En question : la possibilité d'une activité permanente et/ou saisonnière. Parmi les idées à creuser : une ressource-

rie avec collecte d'objet à valoriser (réparation, customisation...); un pôle artisanal dans une approche par filière plutôt que généraliste, vu comme une sorte d'incubateur avec des ateliers de professionnalisation ; espace dédié aux loisirs fluviaux et à la pêche, etc.

En conclusion, la concertation a permis de décanter la situation et de faire émerger des possibles. À suivre dans l'été.

Contact : Laure Poinot au 06 95 02 32 35.

Muriel Weiner